

■ **La Suisse, Société d'assurances contre les accidents**, à Lausanne, société anonyme (FOSC du 15.01.2002, p. 18). Pierre de Chastonay n'est plus administrateur; sa signature est radiée. La signature de Werner Blauenstein, Michel Nardin, et Roger von Dach est radiée. La procuration de Albert Meyer, Beatrice Kaltenrieder, Dieter Müller, Francine Pittet, François Girard, Katrin Weibel, Nathalie Brunner, Oskar Bachmann, Peter Daehler, Peter Schneider, Renaud Lacotte, René Lauckner, Roger Vrebos, et Walter Thöni est éteinte. Les membres du comité de direction Christian Lagger, Mario Murisier, Thomas Huber, désormais de Pfyn, et Thomas Boyer, qui ne sont plus directeurs-adjoint, sont nommés directeurs et continuent à signer collectivement à deux. Jean Voruz, qui n'est plus sous-directeur est nommé directeur adjoint et continue à signer collectivement à deux. Christian Pernet, José Ignacio Fernandez, Laurent Mingard, désormais à Mont-sur-Rolle, Peter Fritschi, et Vincent Scheidegger, tous dont la procuration est éteinte, sont nommés sous-directeurs avec signature collective à deux. Nouvel administrateur sans signature : Patrick Progin, de Vuadens, à Servion. Signature collective à deux est conférée à François Cardinaux, de Châtel-Saint-Denis, à Montreux, Roland Fierz, d'Herrliberg, à Wädenswil, tous deux sous-directeurs, et Alexandra Schulz, d'Allemagne, à Lausanne, sous directrice. Procuration collective à deux est conférée à Alexandre Guyaz, de L'Isle, à Lausanne, Anne-Marie Amespil, de France, à Lausanne, Cédric Mathez, de Sirmach, à Lausanne, Christian Bolliger, de Riehen, à Wollerau, Christian Gabbud, de Bagnes, à Pully, Daniel Chapuis, de et à Romanel-sur-Lausanne, David Braun, de Fischingen, à Villars-sous-Yens, Eric Besson, de Cronay, à Genève, Gabriel Fuchs, de Suède, à Saint-Prex, Gérald Favre, de Vallorbe, à Lausanne, Gregor Vogler, de Zürich, à Bassins, Jannick Arm, de Rüderswil, au Landeron, Jean-Claude Nicod, de France, à Doubs (F), Jean-Marc Guenat, du Noirmont, à Villaz-Saint-Pierre, Jean-Pierre Chapuis, de Bonfol, à Lausanne, Marcel Maire, des Ponts-de-Martel, à Lutry, Marco Ochsner, de Winkel, à Torricella-Taverne, Markus Misteli, de Aeschi (SO), à Brugg, Michael Guex, de Martigny, à Epalinges, Nils Eicke, de Füllinsdorf, à Küttigen, Paul Sandoz, du Locle, à Villeneuve (VD), Peter Lüthi, de Langnau im Emmental, à Villars-sous-Yens, Philippe Penven, de France, à Divonne-les-Bains (F), Stefanie Dubuis, de Corseaux, à Pully, Stefano Belli, de Breganzona, à Ponte Capriasca, Yvan Morard, de Ayent, à Fribourg, Yves Holenweger, de Meilen, à Luzern, Alexander Imhof, de Binn, à Lutry, Eric Maillard, de Siviriez, à Lausanne, Jacques Raemy, de Genève, à Lancy, Edouard Savary, de Granges-près-Marnand, à Vevey, Steffen Volz, d'Allemagne, à Lausanne, Markus Wendler, de Rothenburg, à Lausanne, Rolf Bachmann, d'Unteriberg, à Buswil (TG) et Marcela Michnac, de Bülach, à Hochfelden.

Journal no 4808 du 13.05.2002
(00473808 / CH-550.0.058.244-3)